

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 septembre 2013

Les actionnaires de la société Cottin Frères sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le mercredi 18 septembre 2013 à 17 heures au 13, rue Lavoisier 21700 Nuits-Saint-Georges.

L'avis préalable à l'assemblée générale ainsi que l'avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront proposés au vote des actionnaires ont été publiés respectivement au BALO le 14 août 2013 et le 2 septembre 2013 ainsi que sur le site Internet de la Société (www.cottin-freres.com).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur. Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (www.cottin-freres.com).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- au siège social, rue Lavoisier 21700 Nuits-Saint-Georges auprès de la Direction Juridique

Cottin Frères

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 6 742 260 euros

Siège social : Rue Lavoisier, 21700 Nuits-Saint-Georges